

Protection des enfants en mobilité par des enfants et jeunes organisés



Quelques expériences des AEJT en Afrique de l'Ouest



Mouvement Africain
des Enfants et Jeunes
Travailleurs (MAEJT)

JEUDA 123

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations concernées par cette publication. Reproduction libre pour des usages pédagogiques ou scientifiques avec indication claire de la source et de l'adresse, ainsi que l'envoi de copies à Enda.

■ **Rédaction**

*Mouvement Africain des Enfants et
Jeunes Travailleurs (MAEJT)*

■ **Facilitation**

- *Moussa Harouna*

Coordinateur programme MAEJT

- *Aimé Bada*

Chargé de la formation enda

■ **Illustrations**

*Anoh Jecy, Avoce Romeo, Simboro Seydou,
Traore Isaak*

■ **Réalisation :**

El Hadj Sarr, Fabrizio Terenzio

© enda tm jeunesse action. décembre 2011

ISSN 0850 - 1629

*Ce document a été
réalisé avec l'appui
de Plan Finlande.*

PROJET FINANCE PAR L'AIDE
PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT
DU MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE FINLANDE



Enda Tiers-Monde Jeunesse Action
BP 3370 Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 33 889 34 20 -Fax : (221) 33 823 51 57
Courrier électronique : jeuda@enda.sn
Internet : <http://eja.enda.sn/>



Sommaire

INTRODUCTION	P.4
A- BENIN	P.6
- Protéger les enfants comme des poules	
- Recherche d'une entente pour le cas d'une fille en ville	
- Mise en place d'un réseau téléphonique de protection	
B- BURKINA FASO	P.8
- Comme un esclave en Lybie puis retour au village avec une AGR	
- Ecoute et orientation vers Mopti en collaboration avec les EJT du Mali	
- Recherche d'une tante à Ouagadougou	
C- CAMEROUN	P.10
- Enfant écouté dans les plantations	
- Protection des enfants à la gare	
D- CÔTE D'IVOIRE	P.11
- Orientation d'une fille serveuse de maquis	
E- GUINÉE	P.12
- Ecoute spontanée : "expérience vécue par un EJT de Kissidougou"	
- Mise en place de groupes d'enfants dans les villages, dialogue avec les communautés et collaboration avec les ONG	
F- MALI	P.14
- Causerie avec l'employeur	
- Emissions radios avec des messages sur la protection des enfants	
G- NIGER	P.15
- Des marabouts qui ne se déplacent plus avec les enfants	
- Sécurisation du déplacement des enfants et jeunes avec la carte de membre de l'Association des EJT	
- Création de groupes de base dans les villages	
H- SÉNÉGAL.....	P.18
- Fille en mobilité pour fuir un mariage forcé	
- Talibés, petits frères des EJT	
I- TOGO	P.20
- Accompagnement protecteur des filles de Vogan	
RESEAU DE PROTECTION DES EJT EN AFRIQUE DE L'OUEST	P.21

INTRODUCTION

En 2011, les AEJT ont protégé 11 999 enfants¹ en mobilité dans les huit (8) pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Les enfants protégés sont : des mendiants, des apprentis, des orphelins, des enfants adoptés, des pousse-pousseurs, des enfants détenus, des éleveurs, des laveurs de voitures, des domestiques, des vendeuses, des filles migrantes, des cireurs, des talibés, des portefaix, des serveuses de maquis (jeunes filles employées dans les restaurants), des enfants en rupture familiale et sociale, des copines de la rue, des enfants incarcérés, des élèves, des apprentis, des déplacés de guerre, des enfants handicapés, des jardiniers, etc.

Pour la plupart, ce sont des enfants marginalisés qui ont un grand besoin d'assistance. Les Enfants et Jeunes membres des Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs les ont **écoutés**, dans l'urgence de leurs cas. Au delà de l'écoute, ils ont recherché avec eux des solutions pour **les protéger d'abord et les orienter ensuite** vers une meilleure condition sociale.

Ils les ont **écouté** dans **toutes sortes de lieux**, dans les villes et les villages : dans les garages et gares routières, marchés, places publiques où les enfants se regroupent, dans les champs où les enfants cultivent, les maisons (pour les employées de maison, on fait du porte à porte) ou dans les lieux où des manifestations rassemblant des enfants, sont organisées par les AEJT et/ou par leurs structures d'appui. Tous ces lieux sont ciblés, en fonction de leur fréquentation par des enfants mobiles. **L'écoute fait souvent partie de l'action.** Après une sensibilisation, on se met au service du public (les enfants), pour écouter et traiter des cas particuliers.

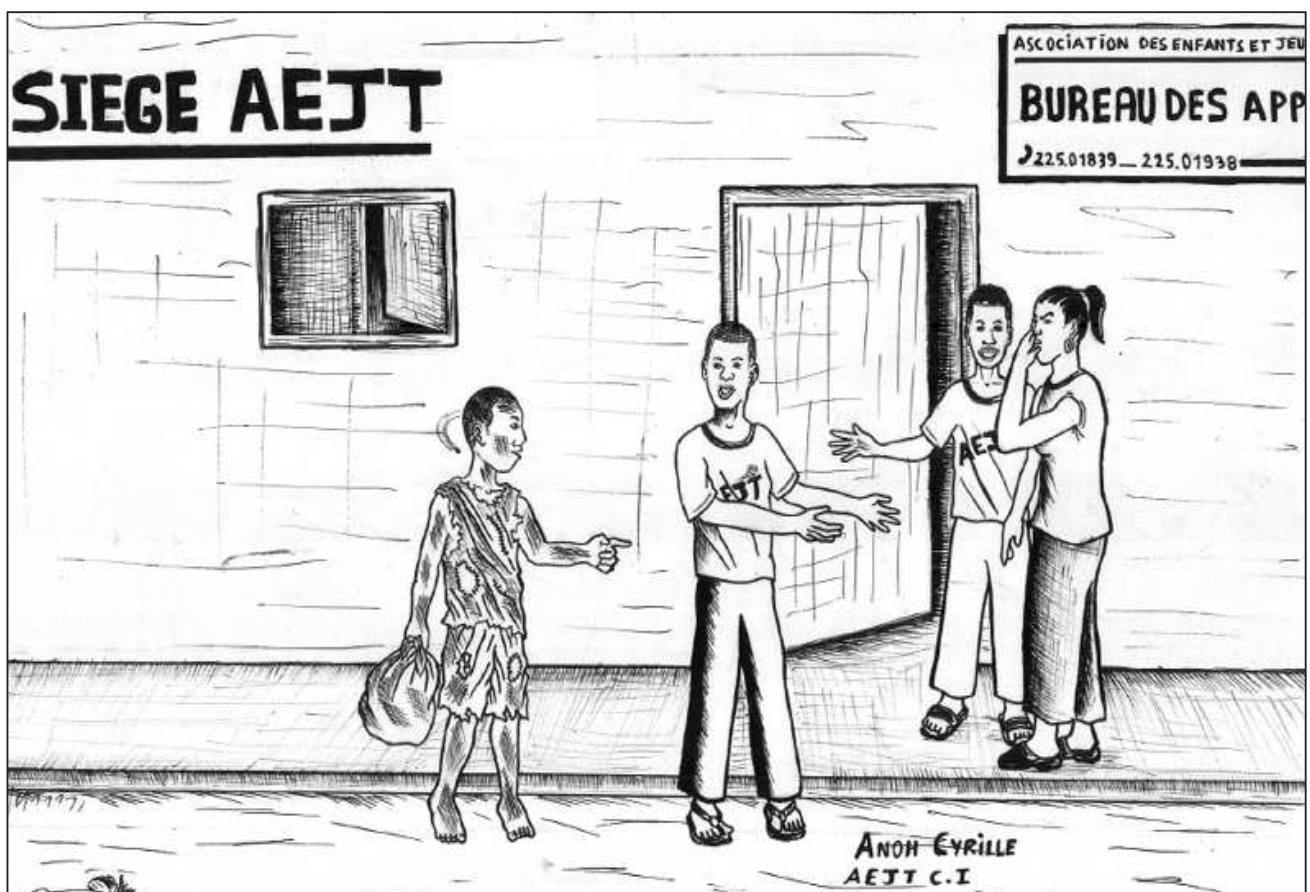
L'écoute a un caractère particulier, car elle se fait **d'enfant (ou jeune) à enfant de même condition. Elle est l'expression d'une solidarité des EJT envers les enfants en difficulté quelque soit leur origine.**

Parmi **les problèmes recensés**, nous avons : le manque d'endroit pour dormir, le manque de nourriture, l'absence de vêtements de rechange, le manque de moyens pour le retour au village ou dans les lieux d'origine, le problème de salaire (impayé), le non respect du contrat de travail avec l'employeur, le manque de moyens pour continuer les études, l'insécurité, l'absence de soins de santé, etc.

¹La protection signifie qu'on ne s'est pas limité à l'écoute, mais on a agi pour faire face aux problèmes soulevés lors de l'écoute. On peut donc estimer l'écoute seule, y compris " l'écoute spontanée ", qui fait l'objet de l'un des exemples qui suivent à un total bien supérieur à ce chiffre.

Les changements observés vont du retour au village, à la bonne intégration en ville en passant par la réduction des déplacements d'enfants. De la diminution du nombre d'analphabètes, aux employées qui reçoivent effectivement leurs salaires et à l'insertion de nombreux enfants dans des formations professionnelles (ateliers). De la mise en place de comités de prévention au village, à la meilleure préparation et sécurisation des déplacements par les enfants conseillés par les autorités et parents ainsi qu'à l'amélioration des tensions inter générationnelles au village.

Dans les pages qui suivent quelques **exemples de situations de protection** ont été recueillis dans divers pays, racontés à la première personne par les Enfants et Jeunes Travailleurs. Ils expriment toute une diversité. Nous y remarquons que les EJT prennent des initiatives en faisant levier sur des partenaires et autorités de toutes sortes, afin d'être plus efficaces et de résoudre les mille situations problématiques auxquelles ils sont confrontés.



Ecoute et orientation au siège de l'AEJT

A- BÉNIN

- Protéger les enfants comme des poules

Nous nous sommes organisés dans nos Groupes de Base pour savoir comment nous pouvons parler de la mobilité. A Missérété, nous avons rencontré les autorités locales pour leur parler de la mobilité des enfants. Nous avons parlé avec eux de la protection des enfants en mobilité et des enfants restés sur place. Chaque fois, nous parlons de protection des enfants. Cela a poussé les autorités à réfléchir sur une idée et l'ont réalisé.

Elles ont invité les EJT sur la place publique. Ils leur ont donné des poules à remettre à nos Groupes de Base. Elles ont partagé les poules en nous disant qu'elles seront avec nous toujours. Les poules nous allons les protéger. La façon dont nous allons les protéger, c'est comme ça que nous allons protéger les enfants de nos localités. Pour bien protéger les poules, dès qu'elles font des petits, nous allons les protéger à ne pas trop se balader, leur donner à manger, nettoyer chaque fois là où les poules dorment avec leurs petits.

Les efforts que nous faisons pour protéger les poules et leurs petits, c'est comme ça que nous allons aussi protéger les enfants en mobilité ou qui sont restés à Missérété.

Nous avons commencé à bien entretenir les poules. De la même façon aussi nous faisons très attention aux enfants qui se baladent. Nous avons mis en place des comités qui les suivent, les conseillent et les orientent. Si un enfant veut quitter Missérété pour aller au Nigéria, le comité est là pour le surveiller. Nous contactons la Coordination pour leur demander aussi des conseils et informations à donner aux enfants qui veulent partir.

Maintenant, dans toutes les villes du Bénin, nous avons mis en place des comités de suivi qui mènent le travail de protection au niveau des enfants en mobilité. C'est cela qui fait que aujourd'hui, nous savons comment protéger un enfant pour qu'il ne se balade pas. Avant de se balader, nous avons plusieurs comités de suivi partout.

- Recherche d'une entente pour le cas d'une fille en ville

Au cours d'une sensibilisation grand public organisée par l'AEJT de la ville de Kétou, une fille de moins de 16 ans est rencontrée et a fait part à l'association de ses conditions de vie et de travail. Cette fille, après avoir écouté l'explication du phénomène mobilité, s'est rapprochée de l'Association pour parler de sa vie.

Elle a dit qu'elle est du village d'ATANCHOUKPA et que c'est sa tante qui est venue la chercher au village pour dire qu'elle ira continuer les études chez elle en ville et les parents ont accepté. Mais à sa surprise, arrivée en ville, c'est le contraire. C'était pour la confier à une aladja (femmes qui se disent marabouts et trompent les gens en disant qu'elles fabriquent de l'argent) pour l'aider dans les travaux domestiques et le petit commerce. Elle n'avait pas le choix, elle a commencé.

Mais aujourd'hui, elle est menacée par l'aladja et ses enfants jusqu'au point où elle est allée voir sa tante pour lui expliquer ça mais sa tante l'a refoulé. Et elle ne sait plus quoi faire. Après avoir écouté la fille, l'AEJT et la fille se sont rapprochés du chef de quartier ATCHOUBI pour lui expliquer le cas. La tante est invitée avec l'aide du chef de quartier pour une entente. Après cette entente, le comité de l'AEJT et le délégué se sont arrangés pour que la fille puisse rejoindre ses parents au village. Le comité et le délégué ont choisi 3 personnes qui ont accompagné la fille au village pour parler avec ses parents.

Finalement, les parents ont compris et ont dit que même si c'est du sable qu'ils mangent, ils vont manger ça avec leurs enfants. Le comité AEJT de Kétou a effectué récemment une visite à la famille au village et la fille est déjà en apprentissage de la coiffure. Les parents de la fille ont demandé à ce que l'Association soit à leur côté chaque fois et qu'ils sont prêts à accompagner l'AEJT dans ses actions dans le village. L'AEJT Kétou a communiqué ces infos à la coordination par le biais du réseau corporate.

- Mise en place d'un réseau téléphonique de protection

Au Bénin toutes les villes membres de l'AEJT ont des numéros favoris appelés corporate. C'est la Coordination elle-même qui a donné à chaque ville son numéro corporate. C'est une initiative des EJT. Nous sommes allés à l'opérateur téléphonique Mobile Telecom Network (MTN) et avons donné tous nos numéros et MTN nous a créé un réseau qu'on paie chaque fin du mois. Ces numéros sont utilisés pour orienter les enfants qui se déplacent d'une ville à une autre. Si un enfant veut quitter Kétou pour Cotonou, les membres de Kétou appellent ceux de Cotonou pour les informer et donnent le numéro à l'enfant. La ville de départ et de la destination est donnée à l'enfant et à son arrivée à la destination l'enfant appelle le numéro et les membres de la ville. Les membres de la ville d'arrivée appellent ceux de la ville de départ pour confirmer l'arrivée de l'enfant à destination. Après quelques jours dans la ville, les accueillants informent les membres de la ville de départ pour informer des conditions de vie de l'enfant.



B- BURKINA FASO

- Comme un esclave en Lybie, puis retour au village avec une Activité Génératrice de Revenus (AGR)

Les EJT de Koudougou ont rencontré un enfant de 16 ans venant du village de SORAN après une projection vidéo qu'ils avaient organisé sur le thème " des risques liés à l'exode. " L'enfant était avec ses camarades qui ont pu continuer en Côte d'Ivoire. Mais, par manque d'argent, il s'est retrouvé à la gare. C'est ainsi que les EJT l'ont écouté et l'ont conduit à l'Action Sociale qui, à son tour, a inséré le petit dans un centre de formation en menuiserie. Enfin, ils lui ont trouvé un tuteur venant du même village.

Un de ses camarades, un jeune nous a dit qu'il était parti en Lybie en passant par le Sénégal. Il avait la malédiction de son papa. Il s'était bagarré avec son copain pour un vélo et ce dernier lui a dit que s'il est un garçon, il n'a qu'à sortir du pays et revenir avec un vélo. Son père a entendu la dispute et lui a dit de quitter le village et de revenir avec un vélo. Au Sénégal, il a travaillé avec un patron arabe. Ce dernier au lieu de le payer lui a dit qu'il va lui donner le transport et lui indiquer le chemin pour arriver en Lybie.

Arrivés à la frontière de la Lybie, le patron est parti et l'a laissé seul car il n'avait pas les papiers pour entrer en Lybie. Il est resté donc à la frontière où il travaillait comme un esclave pour un commerçant arabe. Il n'avait pas de salaire mais voulait simplement que le patron l'aide à avoir ses papiers. Il ne pouvait pas sortir ni causer avec les clients. Il est resté là une année et 1 mois.

Il a voulu retourner mais ne pouvait pas, il se rappelait toujours de ce que son papa lui avait dit. Il a pu passer la frontière avec le commerçant arabe. Ce dernier l'a mis entre des barriques et lui a fait traverser la frontière. Durant son parcours, Il a croisé des gens qui lui ont dit qu'ils venaient du Sénégal mais voulaient retourner chez eux car la Lybie est trop dure pour un noir.

Il a parcouru plus de 250 km et trouvé des nomades sur des chameaux qui lui ont proposé de donner des barriques d'eau aux chameaux pour 1000 f Cfa la barrique. Il a pu ramasser une somme d'argent pour retourner chez lui. Il n'est pas revenu avec un vélo mais a mis en place une AGR de poules pondeuses. L'Association l'a découvert lorsqu'elle faisait une animation dans son village avant la collecte d'infos sur la mobilité. Il est venu vers nous, nous a expliqué toute son histoire.

Petit à petit, il a participé à nos actions de sensibilisation et a contribué à la mise en place du Groupe de Base du village de SAABA. Il est le secrétaire général du Groupe de Base. Il vient à Ouagadougou vendre des œufs et nous amène des informations sur les actions du groupe sur la mobilité. Rares sont les jeunes de ce village qui ne sont pas sortis en mobilité. Il a fait une demande à l'Association pour renforcer son AGR. Nous avons fait des démarches au près du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi qui nous a donné des fonds pour la mise en place d'AGR.

Nous avons donné des crédits de 50 000 f Cfa aux groupes pour faire des AGR. Son groupe en a bénéficié pour renforcer l'AGR en poules pondeuses. Il gère l'AGR, vend les œufs mais chacun apporte sa contribution (la nourriture des poules, les médicaments). Il donne 1000 f chaque mois. Son Groupe de Base aide les jeunes qui veulent sortir en leur donnant les informations nécessaires et en leur parlant de leurs expériences de mobilité.

Le groupe est dans une zone où les gens sont en forte mobilité. On ne peut pas les empêcher d'aller en mobilité, mais le groupe les conseille sur les itinéraires, les dangers en route et comment faire pour les éviter. La Coordination profite de la fête annuelle du village pour leur rendre visite et rencontrer les membres du Groupe de Base.

- Ecoute et orientation vers Mopti en collaboration avec les EJT du Mali

Notre activité d'écoute nous permet d'orienter les enfants vers un lieu où nous sommes sûrs que leurs droits sont respectés. Souvent, des enfants quittent Ouagadougou pour aller au Mali. Avant le départ d'un enfant membre ou non membre mais qui connaît l'Association, les EJT du Burkina Faso donnent les renseignements aux EJT de Mopti au Mali et lui donnent des conseils en cas de problème. A l'arrivée, l'enfant s'adresse à la police avec qui l'AEJT de Mopti est en collaboration. La police contacte les EJT et l'enfant est tout de suite aidé pour commencer à réaliser son projet initial. En cas de problème, l'enfant est aidé pour retourner à Ouagadougou. Pour nous, notre collaboration avec les EJT d'autres pays est importante pour protéger les enfants et jeunes en mobilité.

- Recherche d'une tante à Ouagadougou

Des jeunes filles quittent Banfora pour aller à Ouagadougou. Parmi elles, une fille qui travaillait pour une dame à Banfora mais sans salaire, voulait se rendre à Ouagadougou chez sa tante. Les EJT lui ont donné de l'argent pour le transport et ont pris contact avec les EJT de Ouagadougou.

A son arrivée, la fille a été accueillie par les EJT qui l'ont aidée à rechercher sa tante. Elle ne connaissait pas là où elle habitait. Elle avait une adresse vague. Elle est restée chez une EJT de Ouagadougou. Pendant quelques jours, les EJT ont cherché avec elle la demeure de sa tante et ont fini par la retrouver.

Elle est maintenant chez sa tante. Elle a le numéro de téléphone des EJT qui appellent régulièrement sa tante pour savoir ses conditions de vie. Les EJT lui ont conseillé d'appeler souvent à Banfora pour éviter de couper les liens avec sa famille d'origine. Elle le fait et les EJT vérifient cela quand ils la rencontrent.

C- CAMEROUN

- Enfant écouté dans les plantations

Nous sommes passés devant un cacaoyer en bordure de route à SAA et avons rencontré un enfant. Nous avons cru qu'il voulait travailler mais avons constaté qu'il avait le sac mais était sans machette. Nous l'avons appelé et identifié d'où il venait et où il allait. Il nous a expliqué son problème : il a fui la maison parce qu'il était maltraité par son oncle.

Nous l'avons pris et l'avons amené chez un EJT le temps de prendre contact avec son oncle et de négocier le retour de l'enfant. Nous sommes allés voir l'oncle de l'enfant, il nous a expliqué qu'il maltraite l'enfant car lui-même n'a pas d'enfant et c'est lui qui doit tout faire dans la maison. L'oncle nous a dit que s'il avait une femme dans la maison, les travaux de l'enfant seront limités.

Nous avons dit à l'oncle que nous avons rencontré un enfant sur la route et nous a indiqué sa maison. Il a dit qu'il était inquiet et voulait aller en parler à la police. Il a dit qu'il allait faire des recherches : *“et voilà que vous arrivez, je vais vous amener à la police”*. Nous lui avons dit que nous avons ramassé l'enfant sur la route et l'avons écouté sur sa maltraitance. Nous avons expliqué notre Mouvement, ce que nous faisons comme action pour les enfants en difficulté. L'oncle était rassuré et a dit qu'il nous a compris.

Nous sommes partis chercher l'enfant à Yaoundé et l'avons ramené à SAA dans sa famille. Finalement, l'enfant est retourné à la maison et il ne travaillait plus aussi dur qu'avant. Il vient participer à nos activités et est devenu membre de l'Association. Son oncle est devenu conseiller d'un Groupe de Base et les EJT lui demandent des conseils quand ils veulent mener des activités. Parfois, il assiste à nos réunions du dimanche.

- Protection des enfants à la gare

Nos AEJT mènent des actions à la gare routière auprès des enfants en mobilité. Nous les appelons, parlons avec eux pour connaître leurs destinations. Nous leur demandons de donner un contact qui viendra les chercher à leur arrivée.

Si nous avons le numéro de téléphone de la personne, nous l'appelons pour lui dire que tel enfant arrive à telle gare avec tel chauffeur et lui donnons le numéro de la voiture. Nous allons vers le chauffeur et lui demandons de prendre soin de l'enfant jusqu'à son arrivée. Il nous donne son numéro de téléphone et nous lui donnons le numéro de téléphone de celui ou de celle qui viendra prendre l'enfant à l'arrivée.

Nous appelons la personne-contact et lui donnons le moment de départ de l'enfant et le numéro du chauffeur. A l'arrivée, nous l'appelons ou c'est lui qui nous appelle pour nous dire que l'enfant est bien arrivé et qu'il se porte bien.

D- CÔTE D'IVOIRE

- Orientation d'une fille serveuse de maquis

Une fille originaire de N'guessankro a été écoutée par les EJT de Bouaké lors d'une sensibilisation de proximité sur la mobilité dans sa localité. Elle nous raconte qu'elle a été au Burkina Faso, précisément à Ouagadougou exerçant le métier de serveuse dans un maquis. Personne n'était informé de son départ de chez elle. Elle avait un enfant que le père n'a pas reconnu. Ne pouvant pas prendre en charge seule son enfant, elle allait chercher du bois en brousse pour le vendre mais cela ne suffisait pas. Une de ses sœurs est venue prendre l'enfant qui est tombé malade puis est décédé.

Elle n'arrivait pas à supporter la situation et ça commençait à se gâter avec sa famille, cela ne marchait plus. Elle a décidé de partir sans informer quelqu'un. Elle a fait un an au Burkina Faso. Alors, ses parents n'espéraient plus la retrouver. Et voici qu'un jour ayant porté un pagne de fête (uniforme de Pâques N'guessankro), un homme s'approche d'elle pour savoir d'où elle était car ce dernier avait le même pagne et était du même village.

Il rencontra le propriétaire du maquis, se présenta à lui comme étant le parent de la fille et ensuite fit connaître sa femme et ses enfants. Après un moment, il aida la fille à retrouver sa famille. Elle est revenue en Côte d'Ivoire et c'est là que nous l'avons rencontrée lors de la sensibilisation.

Après avoir écouté son histoire, nous lui avons demandé si elle voulait rester comme cela et ne rien faire. Elle a dit qu'elle voulait apprendre un métier. Nous avons dit d'accord mais nous n'avons pas les moyens de la former mais que nous allons prendre attache avec une structure qui va l'aider à se former. A la fin de la semaine, nous avons entendu une annonce de l'église pour l'insertion des enfants et jeunes dans des activités de formation. Le prêtre qui connaît notre Association a été contacté. Nous lui avons expliqué la situation de la fille. Il a donné son accord et a accepté son dossier.

Nous nous sommes rendus au village pour informer la fille. Une semaine après, elle est venue à Bouaké et s'est rendue chez sa sœur pour y loger. Nous l'avons amené au centre de formation et elle a choisi, elle-même, de suivre une formation en couture. Elle a commencé sa formation. Elle est donc recueillie et insérée. Elle suit sa formation chez une particulière au quartier Gouffre ville et elle est désormais membre de l'AEJT. Elle fait la couture à Bouaké puisqu'il n'y a pas de possibilité de le faire dans son village. Elle s'est donc déplacée de son village à la ville pour habiter chez sa sœur à qui les EJT se sont présentés. Sa sœur a nos numéros de téléphone et nous aussi avons son numéro. Nous nous appelons régulièrement. Elle a reçu un kit de préapprentissage offert par l'AEJT pour l'encourager. Elle travaille en toute sécurité et sa sœur est en parfaite harmonie avec elle.

E- GUINEE

- Ecoute spontanée : “expérience vécue par un EJT de Kissidougou”

C'était un lundi soir quand je quittais le stade préfectoral de football, ce jour j'étais très content car c'est mon équipe qui avait remporté la victoire. Après quelques minutes de marche je suis arrivé auprès du marché central non loin de chez moi, soudain j'ai remarqué la présence d'une fille à 2 mètres de moi d'environ 14 ans pieds nus et qui pleurait, donc je me suis approché d'elle pour savoir qui est-ce, et pourquoi elle était en larmes.

Quand je suis arrivé près d'elle, je l'ai reconnue immédiatement. C'était une des nombreuses filles qui revendent des noix de coco à travers la ville. Je lui ai demandé pourquoi elle était dans une telle situation. Elle me répond en disant qu'elle a perdu tout le contenu de son plateau au cours d'une bagarre. Le monsieur qui lui donne les noix de coco lui a retiré sa paire de chaussures et que tant qu'elle ne rembourse pas elle n'aura pas ses chaussures.

Sur place là-bas, je lui fais savoir que je suis EJT et que nous sommes dans une Association qui protège les enfants et les appuie à concrétiser leurs droits. Je l'ai amené avec moi jusque chez elle. Le lendemain, je suis allé voir le monsieur que j'ai bien salué et j'ai commencé à parler avec lui. Je me suis présenté en lui disant que je suis membre de l'AEJT Kissidougou. Il m'a répondu qu'il connaît notre association. Je lui ai raconté ce que la fille m'a dit. Il a dit que ce n'est pas la première fois que la fille fait cela.

Je lui ai dit que garder ses chaussures n'est pas une solution et qu'il a des choses qui sont plus importantes qu'une paire de chaussures. Il a dit qu'il comprend et qu'il a honte devant la sagesse de mon acte et que c'est lui l'adulte qui devait penser à ce que je venais de lui dire. J'ai récupéré les chaussures et informé mes autres amis pour aller en groupe chez la fille rencontrer sa tutrice. Nous sommes allés chez la fille et avons parlé avec sa tutrice qui l'exploitait dans cette activité de vente. C'est sa tutrice qui l'a placée chez le vendeur de noix de coco. Et si la fille vend pour 5000 f Cfa de noix de coco, les 3000 f Cfa appartiennent au monsieur qui, au lieu de remettre les 2000 f Cfa à la fille, les donne à la tutrice. En fait la fille ne gagne rien.

Nous avons proposé à la tutrice soit de la mettre à l'école ou de lui assurer une formation. Elle a dit qu'elle est pauvre, c'est pourquoi elle fait travailler l'enfant. Nous lui avons dit alors de la retourner chez ses vrais parents, au village. Elle nous a demandé un temps de réflexion. Le lendemain, nous sommes retournés la voir et elle a accepté notre proposition de la mettre en formation à la couture. Elle nous dit aussi qu'elle avait 2 autres filles qu'elle voulait nous confier pour faire la coiffure mais qu'elle n'avait pas de l'argent pour acheter le matériel pour les enfants.

Avec nos cotisations, nous avons trouvé 3 tenues et 10 noix de cola à remettre aux patrons des ateliers de formation. Elles ont été insérées et suivent normalement leur formation. Deux parmi elles dont la fille que j'avais écouté, fréquentent les activités de l'association. Maintenant, sa tutrice vend du riz et nous allons acheter chez elle. Elle recevait beaucoup d'enfants de son village qu'on lui confiait. Avec nos contacts, elle dit que désormais, elle n'acceptera plus de recevoir des filles du village si elle sait qu'elle ne peut pas les mettre dans de bonnes conditions.

A travers nos écoutes, nous avons pu faire comprendre aux enfants, patrons et parents la nécessité d'être en contact avec nos Groupes de Base et les centres spécialisés. Nous informons les enfants sur leurs droits. Après les écoutes, les enfants sont mieux protégés contre les mauvais traitements. A travers nos écoutes, nous avons pu aider beaucoup d'enfants à regagner leurs villes et villages d'origine, sur leur propre demande. Certains enfants apprennent des métiers : mécanique, couture, saponification (fabrication de savon), teinture, maçonnerie, coiffure, etc. D'autres sont intéressés par les cours d'alphabétisation et nous les aidons à s'inscrire dans les cours organisés dans les hangars.

- Mise en place de groupe d'enfants dans les villages, dialogue avec les communautés et collaboration avec les ONG

Nous accompagnons la mise en place de groupes d'enfants dans les villages à forte mobilité. A Koulé et Samoi, nous avons mis en place 2 groupes d'enfants qui mènent des activités de prévention de la mobilité. Lors de leurs réunions dans les Groupes de Base, les EJT partagent leurs expériences, se donnent des informations et des conseils sur les risques que les enfants courent dans leur exode. Les candidats à l'exode diminuent et le taux de scolarisation, surtout des jeunes filles, évolue bien. Elles s'occupent en faisant des études.

A travers les actions de sensibilisation/causerie, dans les villages de Beindou et Bardou, les EJT facilitent le dialogue et la réflexion entre les parents, autorités, chefs coutumiers et enfants. Des cadres de concertation sont mis en place dans ces villages. Des rencontres sont organisées régulièrement pour parler de l'exode des enfants et prévenir le phénomène.

En collaboration avec certaines ONG et partenaires locaux, nous facilitons le retour d'enfants, garçons et filles, dans leurs localités respectives. Et là, les groupes de base les reçoivent, les rassurent et les aident à s'orienter dans des activités d'alphabétisation, de formation professionnelle ou d'Activités Génératrices de Revenus.

F- MALI

- Causerie avec l'employeur

La causerie se fait entre 2 EJT l'employeur et l'employée : *"bonjour tantie (maman qui emploie des enfants pour des travaux domestiques), nous sommes membres de l'AEJT et parmi nos membres il y a les filles migrantes, comme celle qui travaille chez vous. Elle n'a pas assez de temps pour suivre nos activités, nous avons choisi de lui rendre visite et de parler aussi avec sa patronne"*.

Nous posons des questions à la patronne et lui demandons de nous accorder une minute pour parler avec l'employée car c'est à ce moment qu'elle parle de son problème : *"moi je mange bien, mais je suis seule à travailler tous les jours. Je fais la lessive, lave les tasses, balaie la cour, prépare sans compter les petites commissions, alors que ses filles sont là aussi et ne font rien avec moi"*.

Au début, l'employeur ne nous écoute pas pendant cette activité : *"non désolé, les enfants, je ne vous connais pas. Comment vous allez vous mêler des problèmes des gens. D'ailleurs, c'est vous qui dénoncez les mamans, ou soulevez nos employées contre nous. Sortez s'il vous plaît, mon employée est là mais elle est très occupée"*.

Nous sommes sortis pour revenir plus tard, en groupe, en majorité des filles. Nous avons amené des documents et avons expliqué les activités que nous menons. Elle a commencé à être intéressée par ce que nous disons. Elle dit qu'elle n'avait pas la bonne information sur nous et sur ce que nous faisons. Maintenant, elle nous écoute calmement et elle comprend ce que nous disons. Elle a laissé l'enfant venir vers nous. Elle nous a écouté et a été informée des activités des EJT. L'enfant travaille moins et a le temps, maintenant, de venir participer à nos activités. La tantie la maltraite moins.

- Emissions radios avec des messages sur la protection des enfants

Nous utilisons nos émissions radio pour informer aussi le public avant chaque manifestation. Lors de ces émissions, nous lançons aussi des messages sur la protection des enfants et des jeunes en mobilité. Pour avoir une solution face aux difficultés rencontrées par les enfants, nous passons par la radio la plus écoutée pour lancer nos messages et faire passer les communiqués durant au moins deux fois dans la journée.

La tantie de l'employée que nous avons rencontrée, dit qu'elle écoute nos émissions et suit nos communiqués qui l'aident beaucoup à comprendre ce que l'Association fait. L'enfant participe à nos activités, lui raconte aussi ce que nous faisons et sa participation.

G- NIGER

- Des marabouts qui ne se déplacent plus avec les enfants

Les marabouts ont l'habitude de se déplacer en ville avec les enfants pour leur apprendre le Coran, en les faisant mendier leur repas quotidien et une somme d'argent pour couvrir les autres frais. Certains marabouts exagèrent et cherchent même à s'enrichir avec ces pratiques, car dès le départ, les parents leur remettent de l'argent pour nourrir ces enfants. Mais, ces marabouts ne leur donnent pas cet argent et leur disent d'aller mendier pour se nourrir. En outre, les enfants vont chercher le bois qu'ils ramènent pour apprendre le Coran devant le feu, matin très tôt et soir jusque tard.

Au village de Daygorou, il y avait un marabout venu de Zarmaganda. Nous EJT, passions souvent à Daygourou faire nos sensibilisations sur la mobilité et les Droits de l'Enfant en général. Le fils du chef de village qui est président du Groupe de Base EJT de Daygorou, a informé son père et les autres parents. Le père a demandé au marabout de rester au village au lieu de se déplacer avec les enfants. Ce dernier a dit qu'il faut qu'il se déplace car il n'a pas de quoi se nourrir lui-même et les enfants.

Le chef de village a dit d'accord : "*nous allons te donner un champ et tu vas rester*". Il a dit oui et il a reçu une parcelle de terre. Les talibés venus avec le marabout sont restés avec lui et les enfants du village viennent apprendre le Coran et retourner chez eux le soir. Les talibés ne mendient plus et contribuent en cultivant le champ du marabout. 15 talibés sont membres du Groupe de Base et l'un d'entre eux a participé à notre réunion de Coordination à Makalondi.

Nous les sensibilisons sur les 12 droits des EJT et quand nous avons une activité, nous amenons des habits pour les talibés et leur donnons du savon. De temps en temps, le marabout va voir sa famille mais il revient et ne se déplace plus comme avant.

Avec l'aide de l'AEJT, des sensibilisations dans les villages, les parents ont compris et ils ne donnent plus leurs enfants à un marabout qu'ils ne connaissent pas ni à celui qui est instable (qui se déplace trop).

De temps en temps, les EJT vont rendre visite au marabout pour voir les enfants. C'est une chose très nouvelle et importante, car dans la tradition lorsqu'on "*donnait un enfant*" à un Marabout on ne lui rendait plus visite, c'est comme si on l'avait abandonné?... Dans d'autres villages, nous disons au marabout de rester sur place pour apprendre aux enfants le Coran et en retour, il reçoit un champ à cultiver.

- Sécurisation du déplacement des enfants et jeunes avec la carte de membre de l'Association des EJT

La carte de membre des EJT du Niger est très importante dans le déplacement de ceux qui la détiennent. La carte fabriquée par la Coordination, est reconnue par les autorités, la police notamment qui reconnaît ainsi l'appartenance à un réseau qui sécurise les enfants. Chaque année, la Coordination remet 50 cartes à chaque AEJT de village qui l'utilise aussi comme AGR, car les cartes sont vendues aux nouveaux adhérents et l'argent rentre dans la caisse de l'Association. De Tillabery à Zinder, si tu as la carte de membre de l'AEJTN, ton déplacement est plus facile même si tu n'as pas la carte d'Identité Nationale. La carte de membre de l'AEJTN permet de se déplacer d'une ville à une autre sans trop de tracas.

Si le jeune veut avoir la Carte d'Identité Nationale à Dosso, où un accord existe avec le commissaire, et qu'il dispose de la carte de membre de l'AEJTN, il lui suffit seulement d'aller à la police, de déposer sa carte de membre et de verser l'argent nécessaire à la confection. S'il n'a pas la carte de membre de l'AEJTN, il est obligé de donner son acte de naissance. Pour les enfants en mobilité qui ne sont pas membres de nos AEJT, comme ils ne peuvent pas avoir de Carte d'Identité Nationale, nous conseillons aux parents de les confier aux "apprentis" des cars stationnés aux gares. Les confier aux chauffeurs est risqué, car ils peuvent oublier. Mais si l'enfant est confié aux "apprentis", en leur donnant une petite somme d'argent, l'enfant arrive jusqu'à destination.

- Création de groupes de base dans les villages

Nous avons eu des contacts avec des jeunes de Makalondi, où se trouve le poste frontalier entre le Niger et le Burkina Faso. Avec ces jeunes, nous organisons des rencontres d'échanges en leur rendant visite régulièrement et ils nous ont accueillis au début avec un groupe de 4 à 6 personnes. Lors de ces visites, nous échangeons sur l'Association, l'historique de nos 12 droits, pourquoi nous les avons identifiés, comment nous sommes organisés à Niamey et sur les activités que nous menons autour de nos droits.

Petit à petit, après 2 à 4 visites, ils ont commencé à s'intéresser et à avoir l'esprit de s'organiser. Alors, nous nous sommes donnés des objectifs et un plan de rencontres. Nous les avons invités à participer à nos actions de formation et autres. Avec eux, nous réalisons des séances de sensibilisation sur la traite et l'exode précoce un peu partout dans la ville de Makalondi et dans d'autres localités proches.

Ils ont mis en place 6 Groupes de Base dans lesquels ils font des cotisations. Ils ont mis sur pied un bureau qui coordonne la base et mène des réunions régulières. Ils développent aussi des actions de solidarité et d'entraide envers les populations du village. Lors d'une des rencontres avec eux, nous avons échangé sur "*le droit à rester au village à ne pas s'exoder*". Nous leur avons expliqué que nous avons le droit de rester dans nos localités pour exercer nos activités en toute sécurité.

Nous avons touché les causes et conséquences de l'exode et montré l'existence de phénomènes comme l'exploitation, la violence, la traite et l'exode précoce. En retour, ils nous ont fait savoir qu'en ce moment, la plupart des jeunes de la ville partent en exode dans les pays voisins comme le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire.

Ils nous ont dit qu'ils restent au village et qu'ils nous ont compris. Ils nous ont même témoigné des cas vécus par certains d'entre eux. Ils nous ont aussi dit qu'ils sont parfaitement d'accord, qu'ils réfléchissent sur la recherche d'actions même sans nous et lors de leurs réunions, ils continuent la réflexion. C'est alors qu'un processus de recherche-action a commencé dans les Groupes de Base et a impliqué les aînés des villages. Lors de la rencontre du réseau des EJT sur la lutte contre la traite des enfants tenue à Niamey, nous avons visité un des ces Groupes de Base de l'AEJT de Makalondi dans le village de Oufouanou. C'est un village où les enfants de moins de 18 ans et jeunes partent en exode après les récoltes. Mais grâce à nos contacts, ils ont créé un Groupe de Base et tiennent des réunions régulières qui impliquent les adultes qui leur donnent des conseils.

A la fin de leur réflexion sur la question "*que faut-il faire en restant au village ?*", ils ont décidé de profiter des marchés hebdomadaires tournants dans la zone, de la forte demande de légumes et fruits dans cette région caractérisée par un climat de type sahélien pour faire le jardinage comme AGR du groupe. Les revenus de cette activité sont répartis entre les membres mais également, alimentent la caisse des EJT. Cette caisse contribue à son tour aux actions d'utilité publique dans le village. C'est le cas de la réparation du puits utilisé par l'ensemble des habitants à côté duquel se trouve le jardin des EJT. Dans les échanges avec les visiteurs participant à la rencontre, ces enfants et jeunes du village de Oufouanou, nous ont fait constater que la même année, leur village n'a pas connu de départ vers les autres pays.

En réponse à nos questions, les EJT nous ont fait savoir que depuis qu'ils ont commencé à se réunir et décidé de faire du jardinage autour du puits du village, ils font aussi la vente de bois mort et l'élevage. Leur caisse de solidarité fonctionne avec des cotisations de 100F Cfa par mois. C'est à ce moment que nous avons compris que les AGR sont individuelles mais pour le jardinage et la vente de bois mort, les enfants et jeunes le font collectivement et s'organisent entre eux pour les gérer.

Les visiteurs qui ont échangé avec les EJT de la ville de Makalondi, ont noté une présence notable d'enfants et de jeunes potentiellement candidats à l'exode, lors des actions menées par l'AEJT dans les villages voisins et les quartiers de la ville. L'implication des jeunes autochtones dans les activités comme la fabrication de briques en terre battue, témoigne de leur présence dans leurs familles d'origine. Cette activité ne se fait plus seulement par des jeunes venus de pays voisins. En outre, la présence d'enfants sur le marché de légumes et de fruits contre-saison, confirme la contribution des jeunes à l'auto-suffisance de leur localité par l'éducation des enfants et la production d'activités économiques. Nous avons remarqué qu'ils ne partent pas comme par le passé et souhaitent avoir des métiers et des points d'alphabétisation pour renforcer leurs initiatives.

H- SENEGAL

- Fille en mobilité pour fuir un mariage forcé

Une jeune fille prénommée Aby a été donnée en mariage forcé par son père qui ne vivait pas avec sa mère. Comme la fille n'était pas d'accord elle a quitté le village pour la ville. Et là elle a trouvé du travail mais sa tante qui l'a accueilli la faisait travailler jour et nuit. Notre animateur habite dans le même village que la fille. Les voisins qui voyaient les mauvaises conditions de la fille ont informé notre animateur. Ils ont aussi parlé à la gendarmerie qui a récupéré la fille et l'a confié à notre animateur qui a amené Aby à notre siège. Il nous a expliqué le cas. Nous avons causé avec Aby et avons décidé de l'intégrer dans nos activités. Chaque matin, elle vient au centre, participe à nos jeux, suit nos cours d'alphabétisation et retourne chez sa tante.

Nous l'avons placée chez une dame pour travailler dans de bonnes conditions. Elle fait son travail d'employée de maison, descend à 16 heures et vient participer à nos activités jusqu'à 18H et retourne dormir chez sa tante. Mais, sa famille a tout fait pour l'empêcher de participer aux activités. Elle a arrêté de venir au centre des EJT et sa famille l'a sorti de chez la dame où elle travaillait. Elle a voulu se suicider. Lorsque nous avons été informés de sa tentative de suicide, nous sommes intervenus pour la ramener au siège de l'AEJT et l'avons placé à nouveau chez la bonne dame.

Lors de notre manifestation du 16 juin (Journée de l'Enfant Africain), nous avons pris un car pour aller dans la ville de Diourbel. L'apprenti du chauffeur du car a reconnu Aby qui était assise derrière le car. Il a dit qu'il habite le même village qu'elle et connaît sa mère qui travaille au marché Sandaga à Dakar. Pourtant, Aby n'a jamais vu sa mère, on lui a dit qu'elle est morte à sa naissance. L'apprenti nous a promis qu'arrivé à Dakar, il va faire les recherches et nous informer. L'apprenti du car qui a l'habitude de nous amener à nos manifestations, avait déjà nos numéros de téléphone. A partir de Dakar, il nous a dit qu'il a localisé la mère d'Aby. En ce moment, nous nous sommes entendus avec la bonne Dame qui voyageait sur Dakar, de faire tout pour retrouver la mère d'Aby.

Retrouvée, la mère de la fille a donné son numéro de téléphone que l'apprenti et la dame nous ont remis. Nous l'avons appelé et lui avons passé sa fille. Elles se sont mises à pleurer car elles ne se connaissaient pas. Pour la mère sa fille était morte et pour la fille, sa mère était morte aussi. Le samedi, après le coup de fil, la mère de la fille est venue à Fatick et nous lui avons présenté sa fille. Mais, au lieu de l'amener avec elle, elle l'a conduit chez une de ses parentes et est retournée à Dakar. Mais l'enfant subissait également les violences de sa famille d'accueil. Nous continuions d'informer sa mère. Elle nous promettait de venir mais ne le faisait pas. Sur notre insistance et devant les difficultés de la fille, la mère est finalement venue récupérer la fille et l'a amenée à Dakar.

Nous appelons toujours la mère à Dakar pour demander la situation d'Aby. Elle nous répond qu'elle va bien et travaille dans son restaurant. Notre objectif est de la mettre en contact avec l'AEJT Dakar pour mieux la suivre et maintenir le contact avec elle.

- Talibés, petits frères des EJT

Tout a démarré dans le Groupe de Base de Keur Mbaye Fall, dans la Commune de Mbao où les EJT ont voulu poser un acte solidaire suite à des causeries citoyennes. Les EJT ont émis l'idée de mettre en place une tirelire où glisser de l'argent chaque jour où il y a une activité dans leur espace d'éducation / formation. Cet argent est destiné à acheter des produits d'entretien pour des talibés identifiés dans le quartier. Il y a deux écoles coraniques (Daaras) à Grand Mbao. Des dizaines d'enfants (âgés de 7 à 12 ans) en provenance des zones rurales, y vivent et y suivent des études, dans des conditions particulièrement précaires.

Les EJT de Grand Mbao (groupe de filles) se sont donc joints à eux pour trouver une action durable puisque les produits s'épuisent vite. Leurs réflexions ont abouti à identifier un système de parrainage des talibés par les EJT. Ce système a été mis en place à l'occasion d'une journée dédiée aux talibés dans le cadre d'une "*Semaine de l'Enfant de la commune de Mbao*", co-organisée par les EJT et la mairie de la dite commune. Au cours de la journée, chaque EJT et encadreur a apporté un don : habit, savon ou eau de javel. Les filles ont aussi organisé des séances de collecte dans leur quartier et marché. Le fruit de ces activités a permis d'effectuer des séances de nettoyage et d'appui dans les deux Daaras installés dans la zone : balayage, lessive des habits des talibés et reboisement avec l'appui d'une école de football de la localité, des représentants d'Associations Sportives et Culturelles et de la Mairie.

A la fin des travaux, EJT et talibés se sont retrouvés dans un des Daaras pour partager un repas préparé grâce à la collecte et à l'appui financier de la Mairie. Une animation s'en est suivie. Au terme de la journée, il y a eu un échange sur le système à mettre en place. Il s'agit de soutenir les talibés, afin d'améliorer leurs conditions de vie dans les Daaras et de réduire le temps de mendicité. Pour faciliter la répartition, les prénoms et noms des EJT et talibés ont été inscrits sur des bouts de papier et il a été procédé à un tirage au sort. Ce fut un moment très émouvant. Les filles, ont décidé de les "adopter". Chaque EJT a désormais un petit frère à qui elle rend visite régulièrement, sert les repas de midi ou du soir et à qui elle lave régulièrement les habits et lui donne de l'affection.

Depuis ce jour, talibés et EJT de Mbao sont devenus plus que des frères et sœurs. Leur santé s'est bien améliorée. La famille d'une EJT de Grand Mbao a pris en charge les frais de soins ophtalmologiques du talibé-frère de leur fille. Les maîtres d'écoles coraniques sont devenus moins rigides, bien contents de voir leurs talibés, soutenus et pris en charge partiellement par d'autres enfants ; ce qui les soulage de bien d'inquiétudes. Souvent, les EJT et les talibés font ensemble des séances de loisirs. Quand il ya des invitations pour des activités en faveur de l'enfant, ils y vont ensemble. Citons par exemple, la visite à l'atelier dessin sur la participation des enfants, organisé par Plan au British Council. Cette expérience a été partagée à l'occasion des rencontres mensuelles de l'AEJT. Des groupes de base comme ceux de Diorga et Niacoulrab ont établi des relations avec des talibés dans leurs quartiers. Puis ces relations ont commencé à s'étendre vers la zone de Guédiawaye grâce au projet "Gnokal" ainsi que dans d'autres quartiers des onze villes du Sénégal, dans lesquelles les EJT sont présents (Diourbel, Kolda, St Louis, etc.).

I- TOGO

- Accompagnement protecteur des filles de Vogan

Au cours de la recherche sur les itinéraires de la mobilité des enfants et jeunes en Afrique de l'Ouest, nous avons constaté que Vogan, une localité proche de Lomé, est l'une des localités où la mobilité est très élevée. Filles et adultes, sont ceux qui quittent habituellement le village pour Lomé où ils pratiquent des activités de portefaix au grand marché de Lomé. Ils sont exposés aux risques comme les maladies, les travaux difficiles car ils n'ont pas vraiment le choix. Notre "accompagnement protecteur" a donc commencé entre les villes de Lomé et Vogan.

Après la recherche sur les itinéraires de la mobilité et pour trouver des approches de solution à ce phénomène, en collaboration avec Terre des Hommes, l'AEJT Togo a mis en place un comité de surveillance et d'écoute de ces portefaix au grand marché et un autre dans la ville de Vogan constitué par les EJT et les autorités locales qui sont chargés de suivre ces travailleurs en provenance de Vogan pour les écouter et leur donner des conseils sur : *" faut il quitter ? Comment quitter ? Avec qui quitter ? Où se rendre avant de quitter, si possible, la localité pour Lomé ?"*.

Au marché, un Groupe de Base de portefaix s'est organisé. Nous le visitons régulièrement. Lors de nos visites, nous rencontrons aussi d'autres enfants qui ne sont pas dans le Groupe de Base mais qui habitent le même village. Nous discutons avec eux sur leurs conditions de vie et de travail au marché. Les enfants nous ont dit que souvent, ils travaillent pour des dames qui ne les paient pas ou les paient peu. Certains enfants ont des contrats avec ces dames pour porter leurs bagages d'un magasin à un autre. Ils discutent avec ces dames et sont d'accord pour faire 3 allers et retours pour 1 000 f Cfa. A la fin du travail, les dames paient 500 f Cfa à la place des 1000 f Cfa retenus au départ. Elles promettent de rembourser le reste mais ne le font pas.

Après avoir parlé aux enfants, nous nous sommes approchés de ces dames et leur avons parlé de l'Association. Nous les avons sensibilisées sur les Droits des Enfants et le respect des contrats avec les enfants. Les dames nous ont écouté et depuis lors, elles respectent les contrats avec les enfants qui viennent des villages. Chaque vacance scolaire, certains enfants viennent chercher quelque chose au marché et vont préparer l'école. L'argent qu'ils gagnent au marché leur permet d'aider leurs parents, au retour. Mais aussi, il leur permet d'assurer leurs besoins. Nous sommes en contact avec ces enfants qui retournent chez eux. Dans certains villages, il y a des Groupes de Base, ce qui rend facile les contacts entre ceux restés en ville et ceux qui sont retournés au village.

Les membres de nos comités d'écoute respectent ce que disent les enfants. Dans les villages, si certains enfants veulent faire une formation, nous parlons avec les chefs de village et les autres partenaires. Si l'enfant veut aller à l'école, nous le mettons à l'école. Si l'enfant veut partir, le comité l'appelle, le conseille et appelle les EJT de la localité d'arrivée pour les informer. Le comité parle aussi avec les chauffeurs pour aider l'enfant.

RESEAU DE PROTECTION DES EJT EN AFRIQUE DE L'OUEST

En Afrique de l'Ouest, les EJT sont au nombre de 118 392. Si l'on ajoute leurs sympathisants qui sont au nombre de 265 326, cela fait 383 718 enfants et jeunes disponibles à écouter et protéger d'autres enfants et jeunes, à les traiter comme des amis.

Regroupés dans 1973 groupes de base, ils constituent 218 Associations dans 13 pays, c'est-à-dire un réseau très dense et omniprésent, il est difficile de parcourir 200 Km en Afrique de l'Ouest sans rencontrer une Association d'EJT.

Ce réseau est en rapport avec d'autres acteurs (autorités, communautés, associations et Organisations Non Gouvernementales) avec qui, il interagit en apportant ses contacts, ses "cas" et ses contributions.

En premier lieu, il y a la prise d'initiative et l'intention de ne pas laisser tomber une seule de ces personnes "les amis" dans leur détresse.

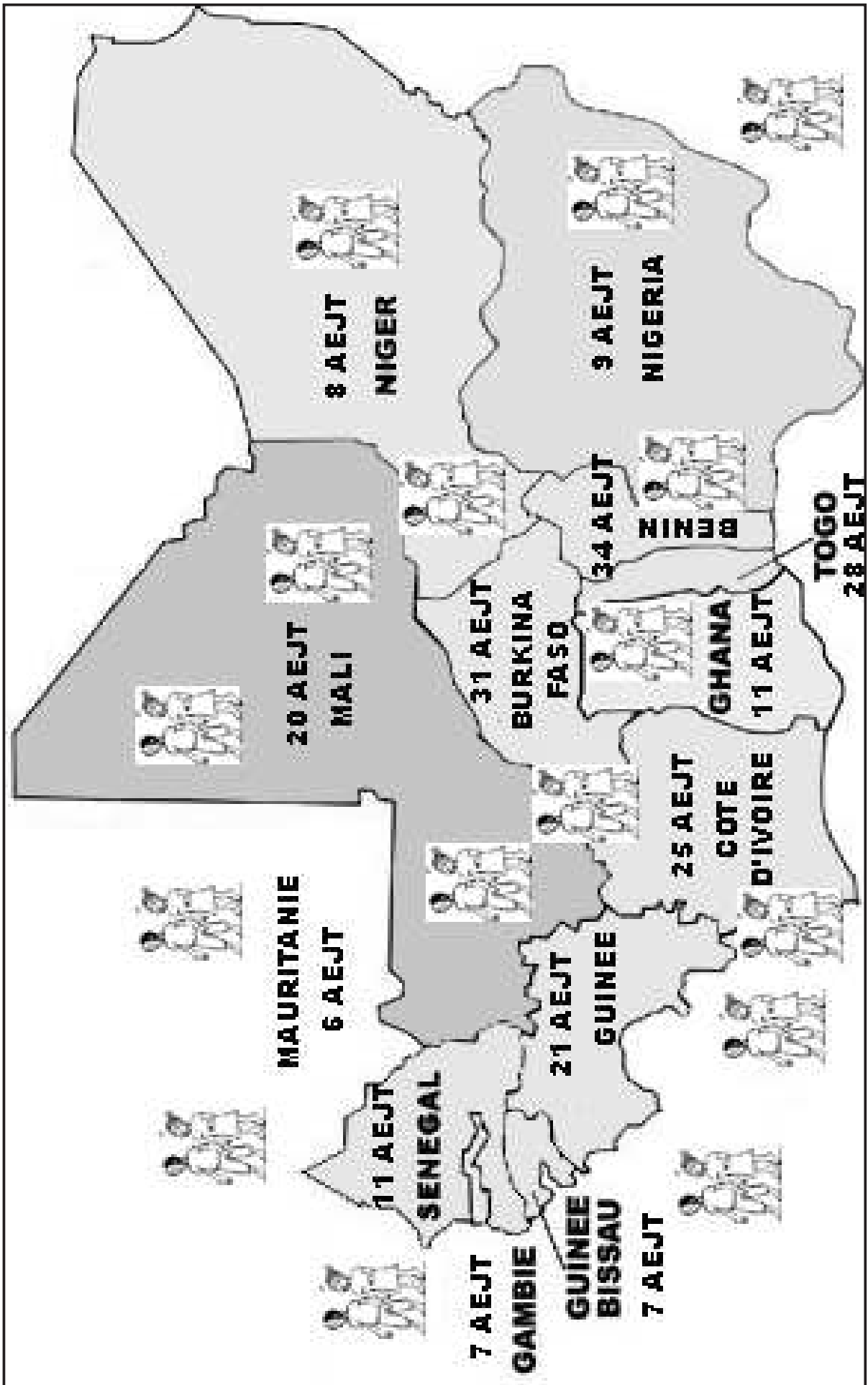
C'est pourquoi, les quelques exemples d'initiatives qu'ils prennent et qui sont décrites ici, méritent une grande attention. De la carte de membre EJT qui permet d'améliorer la sécurité du voyage, au réseau téléphonique "corporate" au Bénin, aux divers messages radio délivrés ... toutes ces initiatives des EJT vont dans le bon sens et contribuent à protéger les enfants sur tous les plans et à tout moment.

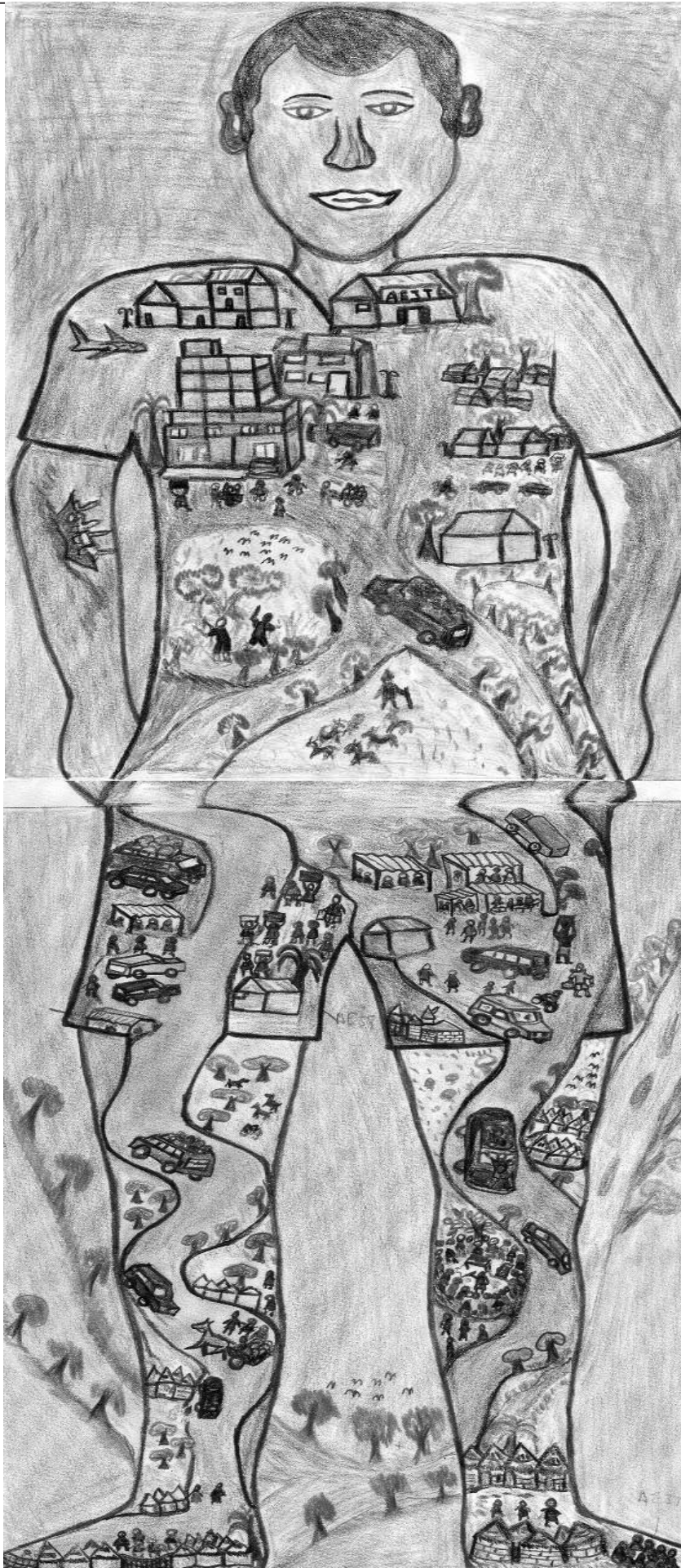
Telles sont les pierres que les EJT apportent à la construction de l'édifice commun de l'accompagnement protecteur. Ce faisant, les EJT s'inscrivent, tout naturellement, dans les "systèmes de protection". Leur contribution doit être reconnue comme telle et encouragée avec vigueur car elle est bénévole et massive.

Contact :
ejt@enda.sn



Réseau d'Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs en Afrique de l'Ouest





En 2011, les AEJT ont protégé 11 999 enfants en mobilité dans les huit (8) pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Les enfants protégés sont : des mendiants, des apprentis, des orphelins, des enfants adoptés, des pousse-pousseurs, des enfants détenus, des éleveurs, des laveurs de voitures, des domestiques, des vendeuses, des filles migrantes, des cireurs, des talibés, des portefaix, des serveuses de maquis, des enfants en rupture familiale et sociale, des copines de la rue, des enfants incarcérés, des élèves, des apprentis, des déplacés de guerre, des enfants handicapés, des jardiniers, etc.

Regroupés dans 1973 groupes de base, les EJT constituent 218 Associations dans 13 pays, c'est-à-dire un réseau très dense et omniprésent, il est difficile de parcourir 200 Km en Afrique de l'Ouest sans rencontrer une Association d'EJT.